

Le Canard épingle l'Académie de médecine - Le Nouvel Obs.com - 13/03/2009

Selon le Canard Enchaîné, l'Académie aurait "appuyé" Bouygues en relevant rapidement l'absence de risque démontré des antennes de téléphonie mobile. Un de ces spécialistes fait aussi partie du conseil scientifique de l'opérateur. "Une chasse aux sorcières", dénonce l'Académie.



L'Académie de médecine aurait mélangé les genres et "appuyé" Bouygues Télécom en publiant un communiqué sur les antennes relais de téléphone mobile le 4 mars dernier, une mise en cause qu'elle qualifie de "chasse aux sorcières".

Dans un article paru ce mercredi 11 mars, Le Canard enchaîné pointe les réactions autour de la condamnation en appel le 4 février dernier de l'opérateur de téléphonie Bouygues, contraint de démonter une antenne dans le Rhône, une première en France.

"Célérité inhabituelle"

Selon l'hebdomadaire satirique, l'Académie de médecine "a agi avec une célérité inhabituelle" en relevant, quelques semaines plus tard, l'absence de risque démontré des antennes relais. L'institution avait également déploré une "erreur scientifique" dans la décision de Cour d'appel de Versailles. Le communiqué, note le journal, est paru le 4 mars, le jour même d'une sortie de Martin Bouygues et aurait "appuyé" ses déclarations. Le PDG du groupe éponyme s'était alors interrogé sur la portée de la récente décision de justice : "Le gouvernement doit faire un choix : est-ce qu'il souhaite qu'on continue à utiliser la téléphonie mobile ou pas?"

Un membre du conseil scientifique de Bouygues Télécom

En réagissant rapidement, l'Académie aurait engagé une "procédure complètement inhabituelle", selon une source interne à l'organisme qui s'est confiée au Canard. Faux, a-t-on répondu à l'Académie de médecine, interrogée ce mercredi par nouvelobs.com. "Depuis un an, une procédure dite de circuit rapide permet à l'Académie d'être plus réactive face aux événements de l'actualité". Le Canard enchaîné révèle par ailleurs que l'auteur du communiqué de l'Académie, le Pr André Aurengo, est aussi une "figure éminente du conseil scientifique de Bouygues Télécom". "Il ne s'en est jamais caché", a réagi la chargée des relations presse de l'Académie. "Le Pr Aurengo n'est pas payé, il n'a aucun lien commercial" avec l'opérateur, a-t-elle affirmé. "Un conseil scientifique comprend des spécialistes, des personnes qualifiées et il est bien évident qu'on ne fait pas appel à des marchands de cacahuètes", a-t-elle ajouté. Pour elle, "cette chasse aux sorcières est dépassé".